



SPASER

Schéma de Promotion des
Achats publics Socialement et
Écologiquement Responsables

2026 - 2030

SOMMAIRE

EDITO	p.3
GOUVERNANCE DU SPASER	p.4
AXE 1 : DÉCLINER LA CULTURE RSE DANS LES ACHATS	p.5
CHANTIER 1 : sensibiliser les équipes aux achats responsables	p.6
CHANTIER 2 : intégrer la RSE à toutes les étapes du processus achats	p.7
CHANTIER 3 : encourager les engagements RSE des fournisseurs	p.8
AXE 2 : INTENSIFIER NOTRE ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	p.10
CHANTIER 1 : intégrer la protection de l'environnement dans les achats	p.11
CHANTIER 2 : mettre en œuvre la feuille de route « économie circulaire »	p.12
AXE 3 : DÉVELOPPER L'INCLUSION SOCIALE ET SOLIDAIRE	p.15
CHANTIER 1 : favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi	p.16
CHANTIER 2 : lutter contre les inégalités femmes/hommes et toutes les formes de discriminations	p.18
AXE 4 : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE	p.19
CHANTIER 1 : sourcer et se faire connaître des entreprises régionales	p.20
CHANTIER 2 : encourager l'accès des TPE/PME locales aux consultations	p.22
AXE 5 : BÂTIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES FOURNISSEURS	p.23
CHANTIER 1 : privilégier la médiation	p.24
CHANTIER 2 : prévenir et maîtriser les risques d'atteinte à la probité	p.26
CHANTIER 3 : améliorer les délais de paiement	p.27
PLANNING	p.28

EDITO

Dans un contexte de profondes mutations économiques, environnementales et sociétales, notre aéroport affirme pleinement sa responsabilité d'acteur structurant du territoire.

Plus qu'une infrastructure de transport, notre aéroport est un levier de développement, un partenaire pour les entreprises locales et un maillon essentiel de la transition écologique.

Avec le SPASER, nous faisons de notre politique achats un outil stratégique pour une performance durable et responsable.

Le SPASER résulte d'une démarche collaborative entre les acheteurs, les prescripteurs et les équipes développement durable.

Le SPASER est structuré autour de cinq axes et décliné en 12 chantiers pour agir concrètement à chaque étape du processus.

AXE 1 - DÉCLINER LA CULTURE RSE DANS LES ACHATS

Nous sensibilisons les équipes aux enjeux de développement durable et intégrons des critères RSE dans le processus achats.

AXE 2 - INTENSIFIER NOTRE ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous orientons nos achats vers la transformation écologique de l'aéroport et l'exemplarité environnementale.

AXE 3 - DÉVELOPPER L'INCLUSION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nous encourageons l'accès à nos marchés de l'économie sociale et solidaire pour plus d'insertion professionnelle et de diversité.

AXE 4 - ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Nous accompagnons la transformation économique du territoire en encourageant les entreprises, en particulier les TPE-PME, à répondre à nos consultations.

AXE 5 - BÂTIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC NOS FOURNISSEURS

Nous construisons une relation de confiance avec nos fournisseurs, en toute transparence et éthique.

Le SPASER constitue une feuille de route opérationnelle et engageante.

Il affiche notre volonté de faire de nos achats un outil de transformation écologique et sociale.

Philippe CREBASSA

GOVERNANCE DU SPASER

> Pilotage

Les 12 chantiers sont déclinés en une ou plusieurs actions pour lesquelles sont précisés :

- L'objectif opérationnel
- Le pilote et les acteurs impliqués
- L'indicateur de suivi
- Et le calendrier prévisionnel

Des points trimestriels d'avancement de chaque action sont effectués par les pilotes.

Un bilan annuel du SPASER est également présenté au Comité Des Achats.

> Communication

L'entreprise dispose d'une communauté d'ambassadeurs RSE qui ont pour mission de porter ce SPASER et d'en devenir le relais.

De plus, le SPASER est communiqué sur les sites internet et intranet de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Les pilotes du SPASER ont également vocation à le présenter en externe lors des diverses rencontres, en particulier avec les fédérations professionnelles locales.

AXE 1

DÉCLINER
LA CULTURE RSE
DANS LES ACHATS

CHANTIER 1 : sensibiliser les équipes aux achats responsables

> Action 1 : former les équipes achats et les principaux prescripteurs aux achats responsables

Objectif opérationnel

Faire monter en compétences les équipes prescriptrices et achats afin qu'elles soient autonomes dans l'évaluation RSE des offres.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction de la Responsabilité Sociétale et des Ressources Humaines

Acteurs :

- Les achats
- Les prescripteurs des diverses Directions

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de personnes formées	70% des prescripteurs et des achats

Planning prévu

En 2026.

CHANTIER 2 : intégrer la RSE à toutes les étapes du processus achats

> Action 1 : sourcer pour nous orienter vers des fournisseurs vertueux

Objectif opérationnel

Créer des listes de sourcing de fournisseurs ou d'associations spécialistes du domaine ou reconnus comme vertueux.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction de l'Ingénierie et de l'Innovation

Acteurs :

- Service Développement Durable
- Les achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre de fournisseurs / associations de la liste ayant reçu une commande	2 par an

Planning prévu

En 2026 et 2027.

CHANTIER 2 : intégrer la RSE à toutes les étapes du processus achats

➤ **Action 2 : définir des critères RSE et augmenter progressivement leur application lors de l'analyse des offres**

Objectif opérationnel

- Intégrer les critères dans les Règlements de Consultation lors des procédures d'achats afin de les utiliser lors de l'analyse des offres.
- Se structurer en interne pour faciliter l'analyse des critères : autonomie des prescripteurs dans ces analyses.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction des Opérations

Acteurs :

- Tous les prescripteurs
- Les achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de CA achats contenant des critères RSE	Critères RSE à 10% dans : 50% des achats en 2026 90% des achats à fin 2027

Planning prévu

En 2026 et 2027.

CHANTIER 3 : encourager les engagements RSE des fournisseurs

> Action 1 : évaluer et motiver la mise en œuvre des engagements RSE dans l'exécution des contrats

Objectif opérationnel

- Mettre à disposition des auditeurs une grille leur permettant de bien prendre en compte tous les critères RSE lors des audits externes.
- En cas de constat de non-respect par les fournisseurs lors des audits, déclencher et suivre les actions, en collaboration avec les achats et les opérationnels, visant à la correction ou à l'amélioration.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service qualité et amélioration continue

Acteurs :

- Les prescripteurs des contrats stratégiques ou sensibles
- Les achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateurs	Objectifs
Taux d'audits externes réalisés intégrant des critères RSE	50 % des audits externes des contrats stratégiques ou sensibles ont intégré les critères RSE à mi-2028 100% en 2030
Taux de correction des constats de non-respect	50% des constats de non-respect résolus ou en cours de traitement

Planning prévu

Mi-2027 à 2030.

AXE 2

INTENSIFIER NOTRE
ENGAGEMENT
DANS LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

CHANTIER 1 : intégrer la protection de l'environnement dans les achats

> Action 1 : décliner la stratégie environnementale sur les achats ciblés

Objectif opérationnel

- Sélectionner les achats à fort impact environnemental.
- Appliquer une stratégie spécifique qui améliore l'impact environnemental (carbone, énergies, eau, biodiversité, économie circulaire ...) par rapport à la situation antérieure.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Développement Durable

Acteurs :

- Les prescripteurs des contrats sélectionnés
- Les acheteurs des contrats sélectionnés

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de CA achats concernés	10% en 2026
	20% en 2027
	30% en 2028
	40% en 2029
	50% en 2030

Planning prévu

À partir de 2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 1 : intégrer la protection de l'environnement dans les achats

> Action 2 : intégrer le suivi des consommations énergétiques et leur reporting

Objectif opérationnel

- Identifier les achats qui génèrent de grosses consommations énergétiques (les actions de réduction s'intégreront lors du prochain SPASER).
- Mettre en place des process afin de mieux les connaître et des indicateurs de suivi.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Emergence

Acteurs :

- Service Immobilier
- Service Maintenance
- Chargé de la performance énergétique

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de contrats suivis (versus le nombre de contrats ciblés)	80% en 2030

Planning prévu

À partir de 2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 2 : mettre en œuvre la feuille de route

« économie circulaire »

> Action 1 : décliner la stratégie d'économie circulaire sur les achats ciblés

Objectif opérationnel

- Sélectionner les achats à forte possibilités d'intégration d'économie circulaire.
- Appliquer une stratégie spécifique qui améliore la situation (recyclage, valorisation, matériel reconditionné).
- Proposer une méthode de mise en œuvre pour rendre les prescripteurs autonomes.
- Communiquer sur les achats qui ont été réalisés en économie circulaire pour faire évoluer les mœurs.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Développement Durable

Acteurs :

- Service Moyens Généraux
- Service Maintenance
- Prescripteurs des achats sélectionnés
- Les achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de CA achats concernés	05% en 2026
	10% en 2027
	15% en 2028
	20% en 2029
	25% en 2030

Planning prévu

À partir de mi-2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 2 : mettre en œuvre la feuille de route économie circulaire

> Action 2 : processer l'analyse « acheter ou louer » sur les achats ciblés

Objectif opérationnel

- Poser une méthode permettant d'intégrer cette réflexion dans l'entreprise.
- Analyse des achats annuels à réaliser sur les montants les plus importants.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Comptable

Acteurs :

- Contrôle de gestion
- Service Développement durable
- Prescripteurs des achats sélectionnés
- Les achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre d'analyses menées	2 par an

Planning prévu

À partir de mi-2026 (action pérenne dans le temps).

AXE 3

DÉVELOPPER
L'INCLUSION
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

CHANTIER 1 : favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi

> Action 1 : décliner nos attentes en termes d'insertion professionnelle sur les achats ciblés

Objectif opérationnel

- Sélectionner les achats prioritaires à forte composante de main d'œuvre.
- Intégrer des exigences d'insertion professionnelle dans ces marchés.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction de la Responsabilité Sociétale et des Ressources Humaines

Acteurs :

- Ressources Humaines
- Prescripteurs des achats sélectionnés
- Acheteurs des achats sélectionnés
- Juriste achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre d'heures d'insertion réalisées	Progresser tous les ans.

Planning prévu

À partir de 2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 1 : favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi

> Action 2 : augmenter la part des achats vers le secteur protégé

Objectif opérationnel

- Identifier les marchés pouvant être confié à ce secteur.
- Réserver plus de marchés à ce secteur.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction de la Responsabilité Sociétale et des Ressources Humaines

Acteurs :

- Ressources Humaines
- Prescripteurs des achats sélectionnés
- Acheteurs des achats sélectionnés
- Service Développement Durable

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de CA achats confié à ce secteur	Augmenter le CA achats confié à 0,30% (actuel 0,20%) à horizon 2028.

Planning prévu

À partir de 2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 2 : promouvoir l'égalité femmes /hommes et lutter contre toutes les formes de discriminations

> Action 1 : décliner les attentes en termes d'égalité des chances sur les achats ciblés

Objectif opérationnel

- Sélectionner les achats prioritaires, portant de forts risques.
- Intégrer des exigences de lutte contre les discriminations et d'égalité de traitement.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction de la Responsabilité Sociétale et des Ressources Humaines

Acteurs :

- Ressources Humaines
- Prescripteurs des achats sélectionnés
- Acheteurs des achats sélectionnés
- Juriste Achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre de candidats retenus répondant totalement aux exigences	Progresser tous les ans

Planning prévu

À partir de 2028 (action pérenne dans le temps).

AXE 4

ACCOMPAGNER LA
TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE DU
TERRITOIRE

CHANTIER 1 : sourcer et se faire connaître des entreprises régionales

> Action 1 : sourcer les TPE et PME régionales

Objectif opérationnel

- Lister les entreprises grâce à des organismes œuvrant dans le domaine (ex : CCI).
- Les contacter pour identifier leur segment d'activité ainsi que les achats potentiels à leur confier.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Achats

Acteurs :

- Direction Juridique et Conformité
- Service Développement Durable
- Prescripteurs intéressés

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre de TPE/PME contactées	5 par an

Planning prévu

À partir de mi-2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 1 : sourcer et se faire connaître des entreprises régionales

> Action 2 : nouer des liens durables avec les organismes professionnels régionaux

Objectif opérationnel

Lister les organismes professionnels et établir des partenariats nous permettant de sourcer de nouveaux fournisseurs / d'obtenir des offres.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Ingénierie et Innovation.

Acteurs :

- Service Maintenance
- Les achats
- Prescripteurs intéressés

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre d'organismes contactés	2 par an

Planning prévu

À partir de mi-2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 2 : encourager l'accès des TPE/PME locales aux consultations

> Action 1 : faciliter l'appropriation des règles des marchés publics et d'accès à la zone aéroportuaire

Objectif opérationnel

- Rédiger un document support permettant de dédramatiser ces 2 sujets et le publier sur notre site internet et mettre un lien sur ce document dans les Dossiers de Consultation des Entreprises.
- Assurer la diffusion de ce document lors d'interventions à définir (ex : fédérations métiers).

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Achats - Juriste Achats

Acteurs :

- Service Sécurité
- Service Sûreté
- Service Communication

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Nombre d'actions d'information menées	Document publié en 2027. 2 actions par an à compter de 2028

Planning prévu

À partir de 2027 (action pérenne dans le temps).

AXE 5

BÂTIR UNE
RELATION DE
CONFIANCE
AVEC LES
FOURNISSEURS

CHANTIER 1 : privilégier la médiation

> Action 1 : modifier la médiation interne pour garantir l'impartialité

Objectif opérationnel

- Identifier une personne soit en interne / soit externe (sous-traitance) à même d'assurer l'impartialité dans les différends achats.
- Évaluer le coût d'une prestation externe ou interne, identifier la personne ou choisir un prestataire et accompagner sa montée en compétences.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Achats - Juriste Achats

Acteurs :

- Service Qualité et Amélioration Continue
- Direction Juridique et Conformité

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
1 personne/fonction en charge	Désigner la personne/fonction en charge

Planning prévu

En 2028.

CHANTIER 2 : prévenir et maîtriser les risques d'atteinte à la probité

> Action 1 : déployer la procédure d'évaluation des tiers

Objectif opérationnel

- Rédiger la procédure d'évaluation des tiers (avec la documentation ex : questionnaire de probité).
- Déployer une procédure d'évaluation de la conformité des candidatures et des offres et l'intégrer dans nos processus.

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction Juridique et Conformité

Acteurs :

- Juriste Achats
- Direction de l'ingénierie et de l'Innovation
- Direction des Opérations
- Service Immobilier
- Direction Commerciale, Client et Communication

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Déploiement procédure	Procédure déployée pour fin 2026

Planning prévu

En 2026.

CHANTIER 2 : prévenir et maîtriser les risques d'atteinte à la probité

> Action 2 : mener des actions de sensibilisation internes sur le respect des règles éthiques et conformité

Objectif opérationnel

- Informer, sensibiliser, acculturer en interne sur les réglementations conformité.
- Maintenir la connaissance interne (récurrence) par des techniques adaptées et évolutives (vidéo, réunions, flash info, quizz...).

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Direction Juridique et Conformité

Acteurs :

- Direction de la responsabilité Sociétale et des Ressources Humaines
- Service Communication
- Juriste Achats

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateur	Objectif
Taux de collaborateurs sensibilisés	100 % des collaborateurs sensibilisés au moins 1 fois, fin 2028

Planning prévu

À partir de 2026 (action pérenne dans le temps).

CHANTIER 3 : améliorer les délais de paiement

> Action 1 : être garant du respect des délais de paiement

Objectif opérationnel

- Respecter les délais de paiement.
- Apprécier les situations particulières permettant un aménagement des règles de paiement (avances, factures).

Pilote et acteurs impliqués

Pilote : Service Comptable

Acteurs :

- Service Achats
- Direction de l'Ingénierie et de l'Innovation
- Direction des Opérations
- Service Maintenance

Indicateur(s), objectif recherché et fréquence de suivi

Indicateurs	Objectifs
Délai moyen de paiement des factures Définition des situations particulières permettant l'adaptation du délai	45 jours fin de mois date d'émission de la facture à fin 2027 2028

Planning prévu

- Respecter des délais de paiement à fin 2027.
- Apprécier les situations particulières à partir de 2028.

	2026	2027	2028	2029	2030
AXE 1 : DÉCLINER LA CULTURE RSE DANS LES ACHATS					
CHANTIER 1					
Action 1 : former les équipes achats et les principaux prescripteurs aux achats responsables					
CHANTIER 2					
Action 1 : sourcer pour nous orienter vers des fournisseurs vertueux					
Action 2 : définir des critères RSE et augmenter progressivement leur application lors de l'analyse des offres					
CHANTIER 3					
Action 1 : évaluer et motiver la mise en œuvre des engagements RSE dans l'exécution des contrats					
AXE 2 : INTENSIFIER NOTRE ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE					
CHANTIER 1					
Action 1 : décliner la stratégie environnementale sur les achats ciblés					
Action 2 : intégrer le suivi des consommations énergétiques et leur reporting					
CHANTIER 2					
Action 1 : décliner la stratégie d'économie circulaire sur les achats ciblés					
Action 2 : processer la réalisation d'une analyse « acheter ou louer » sur les achats ciblés					
AXE 3 : DÉVELOPPER L'INCLUSION SOCIALE ET SOLIDAIRE					
CHANTIER 1					
Action 1 : décliner les attentes en termes d'insertion professionnelle sur les achats ciblés					
Action 2 : augmenter la part des achats vers le secteur protégé					
CHANTIER 2					
Action 1 : décliner les attentes en termes d'égalité des chances sur les achats ciblés					
AXE 4 : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE					
CHANTIER 1					
Action 1 : sourcer les TPE et PME régionales					
Action 2 : nouer des liens durables avec les organismes professionnels régionaux					
CHANTIER 2					
Action 1 : faciliter l'appropriation des règles des marchés publics et d'accès à la zone aéroportuaire					
AXE 5 : BÂTIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES FOURNISSEURS					
CHANTIER 1					
Action 1 : modifier la médiation interne pour garantir l'impartialité					
CHANTIER 2					
Action 1 : déployer la procédure d'évaluation des tiers					
Action 2 : mener des actions de sensibilisation internes sur le respect des règles éthiques et conformité					
CHANTIER 3					
Action 1 : être garant du respect des délais de paiement					